

quelques milliards de dollars. Comme le sait le député d'Edmonton-Nord (M. Paprowski) qui est assis près de moi aujourd'hui, mais qui n'était pas si près jadis, c'est une question qui m'est particulièrement chère, car elle faisait l'objet du premier discours que j'ai prononcé à la Chambre, en octobre 1978.

Une année plus tard, le député de Saint-Jean-Ouest (M. Crosbie) qui a été ministre des Finances l'espace de quelques mois, a demandé à emprunter environ 7 milliards de dollars. Comme d'autres députés, j'ai eu l'occasion de participer à ce débat et je vais parler d'eux tout à l'heure. Aujourd'hui, le gouvernement demande à la Chambre de l'autoriser à emprunter 12 milliards de dollars. Pour bien mettre les choses au point et dans une optique plus large également, je voudrais revenir sur les arguments avancés par les deux partis d'opposition, tout d'abord les conservateurs et nous-mêmes en 1978, puis les libéraux et nous-mêmes en 1979 et de nouveau le NPD qui siège maintenant dans l'opposition avec les conservateurs.

En tant que Parlement, nous avons le devoir d'étudier très sérieusement la façon dont le gouvernement du Canada, qu'il soit libéral ou conservateur, nous a demandé le pouvoir d'emprunter des milliards de dollars, tant sur le marché financier canadien que sur les marchés étrangers, et nous devons nous demander dans la plus grande objectivité si c'est vraiment la meilleure façon d'administrer les affaires de notre pays.

La raison d'être du Parlement est de contrôler l'usage qui est fait des deniers publics. Le Parlement a été créé en Angleterre à la suite des conflits irréductibles qui ont opposé la monarchie et le peuple au XVII^e siècle et plus tard, conflits nés du fait que la monarchie refusait de traiter le peuple avec respect. Les monarques persistaient dans leurs guerres étrangères sans demander au Parlement d'approuver leurs entreprises. Le conflit, en plus de porter sur les questions religieuses et les droits et principes démocratiques, prenait également racine dans le régime fiscal et le problème de la représentation populaire. Je maintiens que ces principes sont tout aussi importants sinon plus importants aujourd'hui qu'ils ne l'étaient à l'époque de l'apparition du régime parlementaire, étant donné la façon dont les affaires du pays sont administrées.

Nous sommes priés d'autoriser le gouvernement à emprunter des milliards de dollars n'importe où dans le monde, à n'importe quel taux. Une demande de ce genre n'a pas été formulée uniquement par le gouvernement actuel, et à mon avis il ne s'agit pas là d'une attaque—mais je parlerai assurément du comportement du gouvernement actuel et de son ministre des Finances—mais aussi par les gouvernements libéraux et conservateurs précédents. Quand les députés peuvent-ils interroger? Certains de l'opposition répondront: «Vous pouvez toujours poser des questions au comité.»

Vous êtes un député expérimenté, monsieur l'Orateur, et vous savez comment fonctionne le système des comités et combien nos comités sont surchargés. Vous savez, monsieur l'Orateur, de quelle façon les ministres répondent quand on les interroge au comité. Vous savez dans quelle mesure les députés sont vraiment capables d'étudier les questions ardues et tendancieuses et de tirer une conclusion.

Je ferai remarquer au gouvernement, comme je l'ai fait remarquer au député de Saint-Jean-Ouest, tandis qu'il était ministre des Finances, et au député de Saint-Maurice (M. Chrétien) qui a occupé également ce poste, qu'il ne suffit pas de venir au Parlement et de réclamer un chèque en blanc sans

Pouvoir d'emprunt—Loi

présenter en même temps un budget et dire quels sont les revenus prévus, en somme d'où proviendront les fonds, comment les contribuables seront imposés et si l'indexation sera maintenue. Le gouvernement n'a pas expliqué non plus quelles dépenses il se propose de faire. A quoi servira cet argent?

● (2050)

Il me semble absurde, monsieur l'Orateur, que nous reprenions année après année cette méthode ridicule de contrôle des dépenses publiques et cette approche franchement stupide des affaires financières du pays. Je le répète, ce n'est pas du parti pris. Je serais membre du gouvernement, je serais même membre du cabinet, que je n'en penserais pas autrement. D'où viennent ces chiffres? De la Fonction publique. Qui donne ici le ton à la politique économique? Les fonctionnaires. Les gouvernements, eux, vont et viennent...

M. Corbin: Certains le font.

M. Rae: Le vôtre l'a fait et il le fera encore. C'est cette permanence qui fait justement la force de la Fonction publique, et c'est à nous, membres du Parlement, qu'il revient d'interroger cette Fonction publique, de la cuisiner, de découvrir ce qu'elle a l'intention de faire, où elle trouvera l'argent et pour quoi faire.

En feuilletant le compte rendu des débats antérieurs sur ce sujet, je suis tombé sur l'intervention qu'a faite l'an dernier le ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Gray) que l'on appelle chez nous «Gray l'incroyable». Le 23 octobre 1979, il est intervenu à la Chambre alors qu'il était porte-parole de l'opposition pour les questions financières, après avoir été bon Gray mal Gray, débauché puis rembauché.

Le ministre était à la Chambre tout à l'heure, monsieur l'Orateur, et je regrette qu'il ne soit plus là pour écouter attentivement ses propres paroles. Tout ce qu'il faut faire, c'est remplacer l'étiquette «conservateur» par «libéral» et vous avez un argument puissant. Je me demande s'il se sert d'arguments semblables au cabinet. Nous ne le saurons jamais. C'est une citation assez longue mais je trouve qu'il y a lieu de la faire consigner au compte rendu. Voici ce qu'il a déclaré et je cite la page 509 du *hansard*:

Au lieu de recourir ainsi à ce qui semble être un stratagème lui permettant d'emprunter pour financer les dépenses gouvernementales si les revenus baissaient en raison d'une croissance économique plus faible que prévu pour le reste de l'année financière, le gouvernement devrait agir plus rapidement qu'il ne comptait le faire et présenter bientôt son budget. Ce budget devrait proposer des mesures de nature précise et ponctuelle...

Je me demande si le ministre pourrait nous dire ce qu'il entend par «ponctuelle». Voici ce qu'il a ajouté:

... qui contribuent à accroître la productivité et l'efficacité de notre économie et qui remédient au déficit de notre balance commerciale actuelle.

Le gouvernement peut bien prétendre qu'il n'a pas beaucoup de marge de manœuvre...

Combien de fois avons-nous entendu des ministres des Finances, conservateurs et libéraux, libéraux et conservateurs, nous affirmer qu'ils n'avaient pas de marge de manœuvre? Il a continué:

... et il nous donne en fait une nouvelle explication de son déficit stimulateur—exactement le contraire de ce qu'il a dit avant les élections et durant la campagne électorale...

Combien de fois avons-nous entendu les ministres des Finances affirmer le contraire avant et après des élections? Il a ajouté:

... je crois qu'il dispose d'une marge de manœuvre suffisante s'il propose des mesures du genre dont j'ai parlé, des mesures qui pourraient du moins ému-